

9 mai 2022

AVIS AUX USAGERS 09/2022

OBJET : ponton visiteur

Le ponton C est destiné à l'accueil des visiteurs.

Les propriétaires détenant un contrat dans un autre bassin du port doivent libérer **IMPERATIVEMENT** le ponton C .

A partir du 15 mai 2022, la facturation au tarif visiteur sera appliquée.

Merci de votre compréhension

Jacques Demeulenaere
Maitre de port

